

THIAVILLE/Meurthe, le 1er Septembre 72

E N T R E - N O U S

LE CONSEIL. - Au cours de la réunion du 25 Août, les Conseillers ont eu à étudier et à délibérer sur de nombreuses et diverses questions, et en particulier :

BUDGET : Le compte administratif de l'exercice 1971, présenté par le 1er Adjoint, donne les chiffres définitifs suivants:  
- Recettes : 335 360,45 F - Dépenses : 205 557,78 F  
- Excédent de clôture de : 129 802,68 F.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1972 : Le Conseil vote le budget supplémentaire présenté par le Maire, après avis de la Commission Communale des Finances; il s'élève en recettes à 158 328,68 F et en dépenses à 91 442 F, soit un excédent global de clôture de 66 886,68 F.

A ce budget, les crédits nécessaires sont prévus pour des réparations urgentes aux bâtiments communaux: chéneaux de la Mairie, vitraux du Choeur de l'Eglise, clôture du groupe scolaire (côté village).

LOTISSEMENT : Achat de terrain: Après accord des propriétaires, le Conseil décide d'acquérir auprès des consorts DARGENT - MANCIOT 2 ares 40 centiares à prendre sur la parcelle 72I Section C au prix fixé par l'Administration des Domaines, soit 192 F.

AFFOUAGES : Du bois de chauffage restant disponible en forêt, le Conseil décide d'attribuer un supplément d'affouage au prix de 19 F le stère, ainsi que de céder au prix de 22 F le stère le bois de chauffage (sec) stocké au groupe scolaire.

Se faire inscrire auprès du Garde-champêtre qui donnera aux intéressés toutes indications utiles sur la répartition du disponible.

FACONNAGE DES COUPES AFFOUAGERES : L'adjudication aura lieu en Mairie le Dimanche 10 Septembre prochain à 11 heures.

- Parcelle 19 : 211m<sup>3</sup> de grumes, 110stères de chauffage;  
- Parcelle 21 : 70m<sup>3</sup> de grumes, 30 stères de chauffage.

Le Conseil désigne Messieurs GEORGE et THIRIET pour assister le Maire dans cette opération.

ADDUCTION D'EAU : L'Entreprise CHIARAVALLI, adjudicataire des travaux, doit réaliser cette adduction incessamment (captage et conduite). A cet effet, le Maire a recueilli l'autorisation de passage de la conduite à SENIMONT, dans les terrains de six propriétaires. Il les remercie vivement de leur accord spontané.

.../...

CHAUFFAGE DES SALLES DE CLASSE.- Le Conseil soucieux du bien-être et du confort des élèves et des enseignants, a, par délibération en date du 17 Mai dernier, prévu une installation de chauffage central au fuel.

C'est maintenant chose faite; L'entreprise Pierre COLIN de DENEUVRE active les travaux pour que tout soit prêt à la rentrée prochaine.

NOS POMPIERS SUR LA BRECHE.- C'est à deux reprises rapprochées que nos pompiers viennent d'être appelés à intervenir pour combattre des incendies.

Tous ont pu remarquer la bonne organisation et l'ardeur de nos soldats du feu. Le Maire les remercie vivement ainsi que les Sapeurs-Pompiers des Centres de Secours de RAON-L'ETAPE et de BACCARAT pour leur intervention rapide et efficace.

Il remercie également toutes les personnes qui ont apporté leur aide aux sinistrés.

TRAVAUX AU VOISINAGE DES LIGNES ELECTRIQUES.- Un arrêté préfectoral en date du 17 Mai 1971 (affiché en Mairie), prescrit les déclarations à effectuer avant d'entreprendre tout travail au voisinage des lignes électriques et des canalisations électriques souterraines.

IMPOTS.- Une recette locale à compétence élargie sera installée à compter du 1er Septembre 1972 à BACCARAT, 9, rue CAPELOT.

Son ouverture entraîne la fermeture du bureau auxiliaire de BERTRICHAMPS.

VOUS POUVEZ EN BOIRE.- Une analyse d'eau récente (2 Juillet 72) conclue, comme les précédentes: Eau conforme aux normes bactériologiques et de potabilité chimique.

DON.- Monsieur et Madame MENIS ont fait don de 50 F à la Caisse des Sapeurs-Pompiers de THIAVILLE. Merci.

TOURNEE DU PERCEPTEUR.- Le Percepteur sera en Mairie le lundi 11 Septembre prochain de 9 H à 10 H pour les opérations habituelles.

NOUVEAUX HABITANTS.- Monsieur et Madame GOTTRAND et leurs deux filles sur le lotissement;

Monsieur et Madame HYPOLITE et leur fille, également sur le lotissement.

A ces deux familles, nous souhaitons une cordiale bienvenue.

NAISSANCE.- DELUBRIAT Christophe, premier enfant de Monsieur et Madame DELUBRIAT Gérard, à Fagnoux;

MARCOT Alexis, fils de Monsieur et Madame MARCOT André, à Bellevue.

Félicitations et meilleurs voeux.

.../...

LIVRES SCOLAIRES. - Dans le but d'aider les familles, le Conseil décide que la Commune participera à l'achat des livres scolaires de l'Enseignement Primaire d'après les modalités suivantes et à partir de la rentrée 1972 :

- la participation est de 50 %, le reste étant à la charge des parents;
- la participation est consentie lors d'un changement de cours, d'une arrivée ou d'un changement de manuels;
- la participation ne peut être accordée plusieurs fois à un élève pour le même manuel;
- la Coopérative Scolaire fournira aux élèves les livres à demi-tarif et se fera rembourser par la Commune sur présentation d'un relevé la participation ainsi définie.

A . B .

T H I A V I L L E - L A C H A P E L L E

I N F O R M A T I O N S

- - - - -

RUCHE ENFANTINE. - Comme prévu, la Ruche a fonctionné du 3 au 30 Juillet 1972. Un nombre d'enfants en augmentation de 20 % environ par rapport à l'an passé y a participé, totalisant 578 journées de présence. Ces résultats très encourageants pour l'avenir ont été obtenus grâce à votre soutien, à votre compréhension et à votre générosité, ainsi qu'à l'aide des Municipalités des deux villages.

Nous remercions également le Docteur CHAPUT qui, bénévolement, a assuré la responsabilité du service sanitaire, les monitrices pour leur dévouement et la fête de fin de Ruche, les personnes les ayant nourries et tous, qui, spontanément, ont offert des lots.

R . H .